



Coordination Syndicale Départementale des syndicats CGT des services publics de l'Allier

CENTRE DE GESTION DE L'ALLIER
4 rue Marie Laurencin – 03400 YZEURE
csd03.cgt.territoriaux@orange.fr

Yzeure, le lundi 1^{er} septembre 2025

Objet : Préavis de grève départemental pour les journées du 10 septembre au 30 septembre 2025 inclus

À l'attention de Mesdames et Messieurs les élus du département de l'Allier, les maires, les présidents d'établissements publics, d'offices de l'habitat, des services et entreprises de l'eau et de la thanatologie,

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics de l'Allier (CSD CGT03), en lien avec la Fédération des Services Publics CGT, s'oppose catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics. Elle rejette le projet de budget 2026 présenté par le gouvernement, sous la direction du Premier ministre François Bayrou. Le résultat du vote de confiance du 8 septembre 2025 ne change rien à notre détermination : la politique menée depuis des années par le Président Macron va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs, ne sert que la classe des dominants du capital, et exacerbe les divisions sociales.

Le budget 2026, d'une extrême sévérité, prévoit notamment :

- Une réduction de 5,3 milliards d'euros des dotations aux collectivités territoriales ;
- Une diminution de 5 milliards d'euros pour la santé ;
- Une baisse de 4,8 milliards d'euros pour l'État, affectant l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche.

Ces mesures se traduisent localement par :

- Le gel du point d'indice pour la troisième année consécutive ;
- Une retenue de 10 % sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire ;
- Le maintien du jour de carence ;
- L'absence de rétablissement de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- Le blocage des promotions catégorielles ;
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés ;
- La désindexation des retraites ;
- Le doublement des franchises médicales ;
- La suppression de deux jours fériés : le lundi de Pâques et le 8 mai.

Dans l'Allier, les choix des politiques de mutualisation des autorités territoriales ont déjà conduit à des centaines de suppressions de postes (-5% d'agents entre 2015 et 2021 INSEE), à la fermeture ou transformation de services au public, à une aggravation de la souffrance au travail par l'application de mesures managériales toxiques faisant fi de la réponse aux besoins de la population.

PREAVIS DE GREVE



Coordination Syndicale Départementale des syndicats CGT des services publics de l'Allier

CENTRE DE GESTION DE L'ALLIER
4 rue Marie Laurencin – 03400 YZEURE
csd03.cgt.territoriaux@orange.fr

PREAVIS DE GREVE

Pour la CSD CGT03, il est inacceptable de faire payer les travailleuses et travailleurs, les précaires, les retraités-es, les malades. Mais pas les riches !

- 211 milliards d'aides publiques aux entreprises sans contrôle ;
- Des dividendes record versés aux actionnaires ;
- La non-application de la taxe ZUCMAN sur le patrimoine des 1 800 familles les plus riches.

Nous revendiquons :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice à 6 € pour tous les agent-es territoriaux ;
- Une revalorisation générale des salaires, des régimes indemnitaires et des pensions de retraite ;
- La mise en place d'un régime indemnitaire juste, équitable et conséquent dans toutes les collectivités même les plus petites ;
- L'égalité salariale ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique et de la loi contre-réforme des retraites, pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60 ans ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent-es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- La refonte des grilles de rémunération permettant un réel déroulement de carrière ;
- La création de postes et la titularisation des agents contractuels et des personnes en situation de handicap ;
- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- L'arrêt des licenciements pour inaptitude physique et des déclassements injustifiés.

C'est pourquoi la coordination Syndicale départementale de l'Allier dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et les salariés relevant de la partie privée de notre champ (eau, assainissement, thanatologie, logement social) de l'Allier pour les journées du 10 au 30 septembre 2025 inclus. Nous appelons nos syndicats à s'organiser et à participer aux actions locales et nationales à partir du 10 septembre 2025.

Recevez, Mesdames et Messieurs les élus, nos sincères salutations.

Sylvain RIBIER



Coordinateur CSD CGT03